



Agence spatiale
canadienne

Canadian Space
Agency



Agence spatiale canadienne

2014-2015

**Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé
le 30 septembre 2014 (révisé)**

Canada

Compte rendu de la gestion pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014

Errata

Date : 29 janvier 2015

Endroit : Section 2. Faits saillants des résultats financiers, graphique Autorisations disponibles et dépenses au 30 septembre, Autorisations, Exercice 2014-2015.

Révision : Autorisations **479,4** millions de dollars remplace **479,3** millions de dollars.

Endroit : Section 2.1 Changements importants dans les autorisations (crédits totaux disponibles) entre les exercices 2014-2015 et 2013-2014; Tableau des autorisations, Exercice 2014-2015, Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement.

Annexe 1, État des autorisations, Exercice 2014-2015, Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015, Crédit 1 : Dépenses de fonctionnement.

Révision : Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement **163 196** milliers de dollars remplace **163 127** milliers de dollars

Endroit : Annexe 2, Dépenses ministérielles budgétaires par article courant, Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015, Services professionnels et spéciaux et Autres subventions et paiements.

Révisions : Services professionnels et spéciaux **112 771** milliers de dollars remplace **112 744** milliers de dollars.

Autres subventions et paiements **3 666** milliers de dollars remplace **3 624** milliers de dollars.

Justification : Ajustements pour inclure des affectations bloquées qui avaient été exclues dans le Rapport financier trimestriel initial.

1. Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#)¹, les Budgets supplémentaires des dépenses, le rapport trimestriel antérieur de l'exercice en cours de même qu'avec le *Plan d'action économique 2012 du Canada (Budget 2012)*.

1.2 Mandat et activités de programmes

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour mandat de *promouvoir l'exploitation et le développement pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace par la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique*.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur le [mandat](#) et les activités de programme de l'ASC dans le [Rapport sur les plans et les priorités](#) 2014-2015¹.

¹ Les données financières présentées à titre de dépenses prévues dans le *Budget principal des dépenses (BPD)* et le *Rapport sur les plans et priorités (RPP)* 2014-2015 peuvent différer des autorisations disponibles présentées dans ce *Rapport financier trimestriel (RFT)*. Les données du RPP comprennent une estimation des rajustements au BPD pour l'année complète, tandis que le RFT présente uniquement les autorisations accordées à ce jour via le processus du budget des dépenses (c.-à-d. BPD et Budgets supplémentaires des dépenses).

1.3 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations, joint à ce rapport, inclut les autorisations de dépenser de l'ASC accordées par le Parlement et utilisées par l'ASC, de manière cohérente avec le [Budget principal des dépenses](#) et les budgets supplémentaires des dépenses votés au 30 septembre pour les exercices 2013-2014 et 2014-2015. Ce RFT a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

L'autorisation préalable du Parlement est requise avant que le gouvernement puisse dépenser des fonds. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

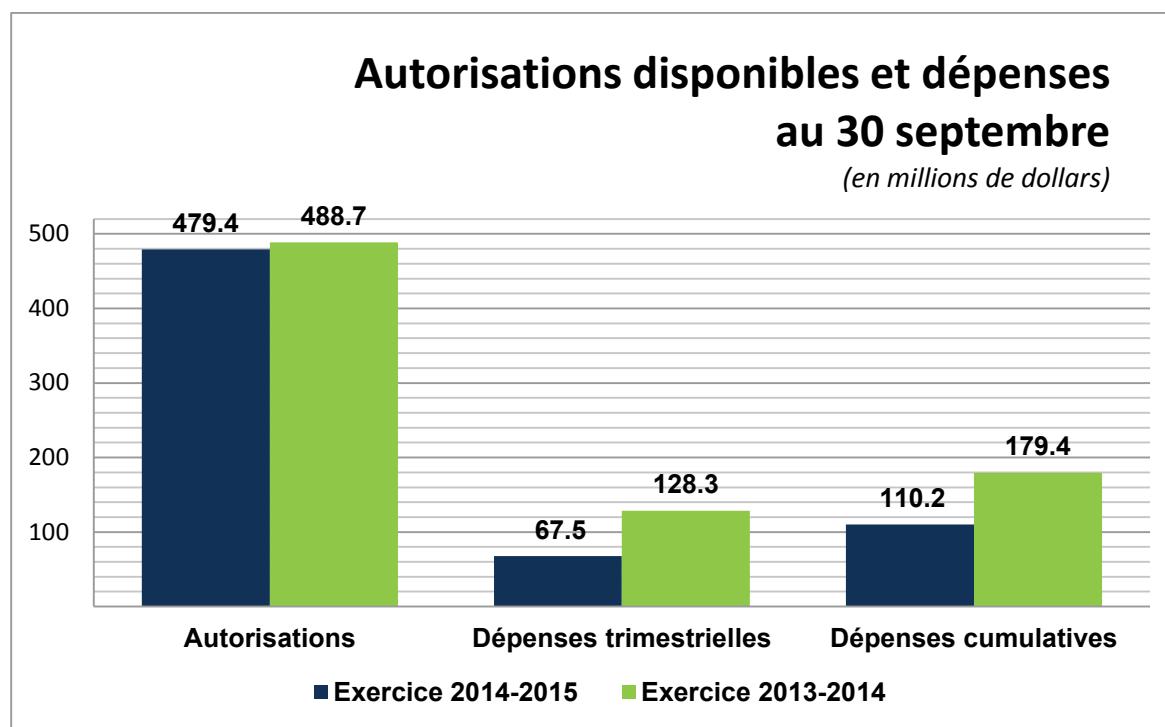
L'ASC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses soit, une comptabilité d'exercice partielle. La comptabilité axée sur les dépenses inclut donc les déboursés ainsi que certains courus pour les salaires et les indemnités salariales.

Ce RFT n'a pas fait l'objet d'un audit externe. Par contre, il a été examiné par les membres du Comité d'audit de l'ASC, qui sont satisfaits de la présentation et du contenu du rapport.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements au niveau des autorisations disponibles pour l'exercice ainsi qu'au niveau des dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014.

Le graphique ci-dessous donne un aperçu des variations des autorisations disponibles et des dépenses. Des détails supplémentaires sur ces variations se retrouvent aux sections 2.1 et 2.2 ainsi que dans les tableaux en annexe.



Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

2.1 Changements importants dans les autorisations (crédits totaux disponibles) entre les exercices 2014-2015 et 2013-2014

Les crédits totaux disponibles au 30 septembre 2014 sont de 479,4 millions de dollars et représentent une diminution de 9,3 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Autorisations (en milliers de dollars)	2014-2015	2013-2014	Variance	%
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	163 196	171 615	(8 419)	- 5 %
Crédit 5 - Dépenses en capital	266 888	272 688	(5 800)	- 2 %
Crédit 10 - Subventions et contributions	39 307	33 630	5 677	17 %
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 919	10 748	(829)	- 8 %
Dépenses Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	44	9	35	389 %
Autorisations budgétaires totales	479 354	488 690	(9 336)	- 2 %

La diminution de 8,4 millions de dollars du crédit 1 – Dépenses de fonctionnement s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 7,9 millions de dollars par rapport à la même période l'an dernier en raison de l'obtention de l'autorisation supplémentaire du report de fonds du crédit de dépenses de fonctionnement de 2013-14 à 2014-15. À pareille date l'an dernier, aucune demande d'autorisation supplémentaire du report de fonds du crédit de dépenses de fonctionnement de 2012-2013 à 2013-2014 n'avait été formulée.
- Une diminution de 4,7 millions de dollars attribuable aux mesures d'économies annoncées dans le budget fédéral de 2012.
- Une diminution de 4,4 millions de dollars pour se conformer à la nouvelle définition commune du crédit pour dépenses en capital résultant en un transfert provenant du crédit Dépenses de fonctionnement au crédit Dépenses en capital.
- Une diminution de 0,4 million de dollars liée à un transfert à Services partagés Canada au titre de l'initiative portant sur les appareils technologiques en milieu de travail (ATMT) (anciennement appelé les appareils pour utilisateurs finaux).
- Une diminution de 0,2 million de dollars liée au plan d'action économique 2013 « Réduire les frais de déplacement grâce à la technologie ».
- L'écart résiduel représentant une diminution de 6,6 millions de dollars est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre exigeant des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

Agence spatiale canadienne

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014 (révisé)

La diminution de 5,8 millions de dollars du crédit 5 – Dépenses en capital s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une diminution de 25,3 millions de dollars liée à la mission de la Constellation RADARSAT (MCR). La variation entre les deux années s'explique par les besoins différents en flux de trésorerie qui se reflètent par les reports de fonds des années précédentes ainsi que par la diminution du financement additionnel accordé à MCR.
- Une augmentation de 8,9 millions de dollars par rapport à la même période l'an dernier en raison d'un décalage du moment de la consignation de l'autorisation supplémentaire du Conseil du Trésor en lien avec le report de fonds du crédit capital. Ainsi, à pareille date l'an dernier, l'autorité supplémentaire du report de fonds du crédit capital de 2012-2013 à 2013-2014 n'avait pas encore été octroyée, tandis que le report de 2013-2014 à 2014-2015 a déjà été obtenu.
- Une augmentation de 4,4 millions de dollars pour se conformer à la nouvelle définition commune du crédit pour dépenses en capital résultant en un transfert provenant du crédit Dépenses de fonctionnement au crédit Dépenses en capital.
- Une augmentation de 1,8 million de dollars liée au plan de gestion des actifs du centre spatial John H. Chapman.
- L'écart résiduel représentant une augmentation de 4,4 millions de dollars est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre exigeant des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

L'augmentation de 5,7 millions de dollars du crédit 10 – Subventions et contributions s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 3,3 millions de dollars liée aux prévisions de flux de trésorerie du Programme global des contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales.
- Une augmentation de 2,4 millions de dollars liée aux prévisions de flux de trésorerie des contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne (ASE).
- Une diminution de 0,1 million de dollars attribuable aux mesures d'économies annoncées dans le budget fédéral de 2012.

2.2 Changements importants dans les dépenses trimestrielles et cumulatives (crédits utilisés) entre les exercices 2014-2015 et 2013-2014

Les dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014 sont 67,5 et 110,2 millions de dollars et représentent une diminution de 60,8 et 69,2 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Dépenses par crédit

Dépenses et variations des dépenses par crédit pour le trimestre terminé le 30 septembre :

Dépenses par Crédit <i>(en milliers de dollars)</i>	2014-2015		2013-2014		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	33 423	57 924	31 819	54 435	1 604	3 489
Crédit 5 - Dépenses en capital	30 528	34 368	84 382	101 886	(53 854)	(67 518)
Crédit 10 - Subventions et contributions	1 103	12 941	9 439	17 689	(8 336)	(4 748)
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 479	4 959	2 687	5 374	(208)	(415)
Dépenses Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	10	14	2	2	8	12
Dépenses budgétaires totales par Crédit	67 543	110 206	128 329	179 386	(60 786)	(69 180)

Les augmentations de 1,6 et 3,5 millions de dollars d'utilisation du crédit 1 – Dépenses de fonctionnement trimestrielles et cumulatives par rapport à la même période de l'exercice précédent s'expliquent principalement par :

- Les variations dans le calendrier de paiements des ententes interministérielles et dans le cycle de mise en œuvre de certaines activités, qui sont une caractéristique inhérente à la mise en œuvre du Programme spatial canadien.

Les diminutions de 53,9 et 67,5 millions de dollars d'utilisation du crédit 5 – Dépenses en capital trimestrielles et cumulatives par rapport à la même période de l'exercice précédent s'expliquent principalement par :

- Les variations proviennent de la diminution des dépenses reliées au grand projet d'état mission de la Constellation RADARSAT (MCR) principalement due aux variations dans le calendrier de paiements et dans le cycle de développement des projets, qui sont une caractéristique inhérente à la mise en œuvre du Programme spatial canadien.

Les diminutions de 8,3 et 4,7 millions de dollars d'utilisation du crédit 10 – Dépenses en subventions et contributions trimestrielles et cumulatives par rapport à la même période de l'exercice précédent s'expliquent principalement par :

- La variation dans les paiements à l'Agence spatiale européenne (ASE) en 2014-2015.

Agence spatiale canadienne

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014 (révisé)

Dépenses par article courant

Dépenses et variations des dépenses par article courant pour le trimestre terminé le 30 septembre :

Dépenses par Article courant (en milliers de dollars)	2014-2015		2013-2014		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Personnel	15 374	35 093	17 275	36 885	(1 901)	(1 792)
Transports et communications	627	1 199	845	1 538	(218)	(339)
Information	567	782	723	1 070	(156)	(288)
Services professionnels et spéciaux	17 887	23 464	16 905	21 984	982	1 480
Location	732	991	832	1 071	(100)	(80)
Service de réparation et d'entretien	384	564	1 042	1 552	(658)	(988)
Services publics, fournitures et approvisionnements	391	764	373	801	18	(37)
Acquisition de matériel et d'outillage	28 962	30 359	78 973	94 731	(50 011)	(64 372)
Paiements de transfert	1 103	12 941	9 439	17 689	(8 336)	(4 748)
Autres subventions et paiements	1 516	4 049	1 922	2 065	(406)	1 984
Dépenses budgétaires totales par Article courant	67 543	110 206	128 329	179 386	(60 786)	(69 180)

Les dépenses par article courant pour l'exercice financier 2014-2015 ont été reclassées.

Les diminutions de 50,0 et 64,4 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives de l'article courant Acquisition de matériel et d'outillage ont été causées par les variations dans le calendrier des paiements du grand projet d'état mission de la Constellation RADARSAT (MCR).

L'explication concernant les diminutions de 8,3 et 4,7 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives de l'article courant Paiements de transfert se trouve dans la section précédente « dépense par crédit », sous le paragraphe faisant référence au crédit 10 – Dépenses en subventions et contributions.

L'explication concernant l'augmentation de 2,0 millions de dollars des dépenses cumulatives pour l'article courant Autres subventions et paiements se rapporte au paiement de transition unique dans le cadre de la mise en œuvre du régime de paye en arrérages par le Gouvernement du Canada.

Les diminutions de 1,9 et 1,8 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives de l'article courant Personnel s'expliquent principalement par la diminution des paiements reliés à la directive sur le réaménagement des effectifs.

Les augmentations de 1,0 et 1,5 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives de l'article courant Services professionnels et spéciaux s'expliquent principalement par les variations dans le calendrier de paiements des ententes interministérielles, dans le cycle de mise en œuvre de certaines activités, et dans le cycle de développement des projets, qui sont une caractéristique inhérente à la mise en œuvre du Programme spatial canadien.

3. Risques et incertitudes

Caractéristiques propres à la mise en œuvre du Programme spatial canadien : la coopération internationale est indispensable à la réalisation des programmes de l'ASC parce que les partenariats avec les autres pays de compétence spatiale permettent le partage des expertises techniques, des connaissances et des infrastructures. L'ASC mise aussi sur les partenariats avec les entreprises et les universités canadiennes pour convertir les progrès scientifiques et technologiques en produits et services innovateurs. Le marché domestique est relativement restreint et la viabilité du secteur spatial canadien dépend de son positionnement sur les marchés internationaux. De plus, les projets spatiaux font appel à des technologies innovantes qui seront parfois mises à l'épreuve pour la première fois dans les conditions rigoureuses de l'espace.

Ces particularités propres au domaine spatial génèrent un risque de retard dans la réalisation des projets et donc, des risques de reports dans l'utilisation des fonds.

Les dépenses cumulatives au 2ème trimestre de 2014-2015 représentent 23% de nos autorisations alors que 50% de notre année financière s'est écoulé. Cette situation est semblable à celle des exercices financiers précédents et ne représente aucun enjeu.

De l'Accord de coopération Canada / ASE émane également des risques tels que les variations des montants payables causés par des changements des statistiques sur le produit national brut (PNB), la variation de la devise canadienne par rapport à l'euro (taux de change), l'inflation et l'application de la politique industrielle de l'ASE. Ces risques ont une incidence à la fois sur les coûts et le profil des flux de trésorerie.

Pour atténuer ces risques, l'ASC revoit régulièrement son portfolio de projets, ses plans d'activités, ses échéanciers et ses stratégies de gestion financière pour s'adapter aux changements apportés aux programmes spatiaux de ses principaux partenaires (National Aeronautics and Space Administration (NASA), ASE et autres agences spatiales).

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le présent rapport financier trimestriel a été approuvé par M. Luc Brûlé, président intérimaire, suite au départ du Président M. Walter Natynczyk le 31 octobre 2014.

5. Mise en œuvre du Budget 2012

La présente section donne un aperçu des mesures d'économie annoncées dans le Budget 2012 qui sont mises en œuvre dans le but de recentrer le gouvernement et les programmes, de faciliter les rapports des Canadiens et des entreprises avec leur gouvernement ainsi que de moderniser et de rationaliser les services administratifs.

L'ASC réalisera des économies annuelles de 29,5 millions de dollars à partir de l'exercice 2014-2015 au moyen de mesures clés qui contribueront activement au plan global du Gouvernement du Canada visant à revenir à l'équilibre budgétaire. Ainsi, l'ASC mettra davantage l'accent sur ses programmes et son soutien en réponse à la demande croissante de solutions fondées sur l'espace qui serviront à rencontrer les mandats et les activités des ministères et organismes du Gouvernement.

Au cours des deux premières années de la mise en œuvre, l'ASC a réalisé des économies de quelque 7,9 et 24,7 millions de dollars pour les années 2012-2013 et 2013-2014. Les économies permanentes se chiffreront à 29,5 millions de dollars à partir de 2014-2015 et se reflèteront dans les crédits suivants :

- Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement, diminution de 24,7 millions de dollars dont 4,4 millions de dollars pour les salaires.
- Crédit 10 - Subventions et contributions, diminution de 3,9 millions de dollars en raison d'économies pour les Programmes de subventions et de contributions de l'ASC.
- Crédit législatif – Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, diminution de 0,9 million de dollars.

D'ici la fin de l'exercice, les principales diminutions au niveau des dépenses provenant des mesures d'économie annoncées dans le Budget 2012 se réaliseront dans le Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement dans plusieurs articles courants, principalement ceux de Personnel et Transports et communications.

Les économies prévues ne sont assorties daucun risque ni daucune incertitude.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par,

La version originale a été signée par
Luc Brûlé, Président intérimaire
24 novembre 2014

La version originale a été signée par
Marie-Claude Guérard, Dirigeante
principale des finances
24 novembre 2014

Luc Brûlé
Président intérimaire
Longueuil, Québec

Marie-Claude Guérard, CPA CGA Date
Dirigeante principale des finances
Longueuil, Québec

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Annexe 1

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014

État des autorisations (non audité)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2014-2015			Exercice 2013-2014		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Crédit 1: Dépenses de fonctionnement	163 196	33 423	57 924	171 615	31 819	54 435
Crédit 5: Dépenses en capital	266 888	30 528	34 368	272 688	84 382	101 886
Crédit 10: Subventions et contributions	39 307	1 103	12 941	33 630	9 439	17 689
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 919	2 479	4 959	10 748	2 687	5 374
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	44	10	14	9	2	2
Autorisations budgétaires totales	479 354	67 543	110 206	488 690	128 329	179 386

(1) N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Annexe 2

Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014
Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2014-2015			Exercice 2013-2014		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2014 (1)	Cumul des dépenses à la fin du trimestre (1)	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2013	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
Dépenses:						
Personnel	\$ 70 032	\$ 15 374	\$ 35 093	\$ 72 516	\$ 17 275	\$ 36 885
Transports et communications	4 405	627	1 199	4 098	845	1 538
Information	2 227	567	782	908	723	1 070
Services professionnels et spéciaux	112 771	17 887	23 464	106 753	16 905	21 984
Location	3 986	732	991	2 347	832	1 071
Service de réparation et d'entretien	3 012	384	564	3 397	1 042	1 552
Services publics, fournitures et approvisionnements	3 271	391	764	2 330	373	801
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	-	-	-	1 110	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	236 677	28 962	30 359	257 584	78 973	94 731
Paiements de transfert	39 307	1 103	12 941	33 630	9 439	17 689
Autres subventions et paiements	3 666	1 516	4 049	4 017	1 922	2 065
Dépenses budgétaires totales	479 354	67 543	110 206	488 690	128 329	179 386

(1) Les dépenses par article courant pour l'exercice financier 2014-2015 ont été reclassées.